



Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 30 Janvier 2024

19 présents sur 24 Administrateurs
(11 CGT - 4 CFDT - 3 CFE/CGC - 1 FO)

Pour cette mise en place du Conseil d'Administration, Madame Monique THEVENIN ouvre la séance en présentant ses vœux à l'ensemble des Elus et Professionnels de la CMCAS et poursuit par une déclaration.

1. Changements de Mandats

Les Administrateurs valident les demandes de changements de mandats suivants :

- Le remplacement de Monsieur JEGOU Guillaume par Monsieur BRAGA Pierre en tant qu'Administrateur au Conseil d'Administration de la CMCAS Ardennes Aube Marne pour la Délégation FO.
- Le remplacement de Monsieur CHAUTARD Cédric par Monsieur PILAT Olivier pour la Délégation CFDT en tant que :
 - Administrateur au Conseil d'Administration de la CMCAS Ardennes Aube Marne
 - Membre du Comité Editorial
 - Membre de la Commission Activités Régionales

Délibération N° 2024-01
(Pour à l'unanimité)

2. Election du Président de la CMCAS

Sur proposition de la Délégation CGT, Monsieur Gilbert VANNET est élu Président de la CMCAS.

Délibération N° 2024-02
(Pour à l'unanimité)

3. Renouvellement des Membres du Bureau de la CMCAS

Sur proposition des Délégations Syndicales, les Administrateurs se prononcent pour le renouvellement du Bureau CA par un vote bloqué avec la composition suivante :

- Vice-Président Délégué : Mr Arnaud MONNET (CGT)
- 1^{ère} Vice-Présidente : Mme Monique THEVENIN (CGT)
- 2^{ème} Vice-Président : Mr Cyrille BRUBAN (CFDT)
- 3^{ème} Vice-Président : Mr Patrick CUFFET (CFE/CGC)
- 4^{ème} Vice-Président : Mr Pierre BRAGA (FO)
- Secrétaire Général : Mr Antoine PEREZ (CGT)
- Secrétaire Général Adjoint : Mr Loric EVRARD (CFE/CGC)
- Trésorière Générale : Mme Magali MARCHINI (CGT)
- Trésorier Général Adjoint : Mr Jean-Marie BACZYNSKI (CFDT)

Délibération N° 2024-03
(Pour à la majorité)
CGT – CFE/CGC - FO : Pour / CFDT : Abstention

4. Validation Délégations de Signatures

Les Administrateurs octroient les Délégations de « Pouvoir » du Président de la CMCAS au Vice-Président Délégué, Monsieur Arnaud MONNET et du Trésorier Général au Trésorier Général Adjoint, Monsieur Jean-Marie BACZYNSKI.

Délibération N° 2024-04

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration autorise le Président de la CMCAS à donner délégation à toute personne pour le représenter dans le cadre d'un dépôt de plainte.

Délibération N° 2024-05

(Pour à l'unanimité)

5. Validation des Mandats Elus / Professionnels

Les Administrateurs entérinent le contrat de Mandat du Président de la CMCAS envers la Directrice Interterritoriale de la Plaque Est, Madame Aurore PEXOTO pour l'exercice 2024.

Délibération N° 2024-06

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs entérinent le contrat de Mandat de la Trésorière Générale de la CMCAS envers l'Assistante Gestion, Madame Stéphanie NOGIN pour l'exercice 2024.

Délibération N° 2024-07

(Pour à l'unanimité)

6. Validation des Présidents de Commissions

Le Conseil d'Administration valide les Présidents de Commissions suivants :

- Commission Action Sanitaire et Sociale-Santé et Prévention : Madame Rafika NOUILI
- Commission Pensionnés : Madame Monique THEVENIN
- Commission d'Activités Régionales : Madame Anne-Sophie DELLA GIACOMA
- Comité Editorial : Monsieur Arnaud MONNET
- Commission Achat : Madame Magali MARCHINI

Délibération N° 2024-08

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration désigne les Représentants des Associations Sportives.

- ASEGA : Monsieur Sylvain MAIERON et Monsieur Jérôme PIWOWAR.
- GECA : Madame Monique THEVENIN, Monsieur Stéphane PREIN et Monsieur Jean-Marie BACZYNSKI
- SSA Champagne Ardennes : Monsieur Rodolphe LACOURCELLE

Délibération N° 2024-09

(Pour à l'unanimité)

7. Validation du PV du CA du 28 Novembre 2023

Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2023.

Délibération N° 2024-10

(Pour à la majorité)

CGT – CFE/CGC - FO et 3 CFDT : Pour / 1 CFDT : Abstention

8. Retour sur le Bureau du 12 Janvier 2024

Le Président informe que les affiches de communication des Séjours et Activités vont évoluer. Elles comporteront un texte informant les Bénéficiaires en situation de handicap et désireux de participer à l'Activité ou aux Séjours et, qu'une étude d'adaptation sera effectuée selon le type d'handicap, pour leur permettre de participer en toute sécurité.

Afin de répondre à cette adaptation, le Bénéficiaire devra en faire part à l'inscription.

En cas de situation particulière, le Pôle Action Sanitaire et Sociale-Santé et Prévention pourra apporter son expérience afin d'étudier la mise en place de moyens adaptés au handicap rencontré.

Le Président rappelle qu'il a été contacté par une Journaliste du Journal de la CCAS qui souhaiterait réaliser un article sur la Découverte de la Ville de Reims et ses environs. A ce titre, le Président indique qu'il a sollicité des Elus et Bénéficiaires de la Marne pour accompagner ce Projet qui est en cours.

Le Président rappelle qu'il a été informé que le tracteur tondeuse de l'étang de Juvigny devenait obsolète. A ce titre, un appel au don ou troc va être lancé sur le Territoire Grand Est, avant toute étude de rachat de matériel neuf.

9. Informations du Président de la CMCAS

Le Président informe que les extincteurs de la Salle d'Activités de Murgier ont été contrôlés par une entreprise habilitée.

Les rendez-vous pour les Salles d'Activités de la Francheville, Pierson et Romilly sur Seine sont en cours.

Le Président rappelle que la Cérémonie des Vœux du Territoire Grand Est s'est déroulée le Jeudi 18 Janvier 2024 sur l'Institution CCAS de KAYSERSBERG : 125 Professionnels et Elus ont participé à cet évènement.

Les Administrateurs tiennent à remercier les acteurs du Territoire Grand Est pour l'organisation et la logistique de cet évènement.

Le Président informe qu'une Rencontre Sportive Inter-CMCAS de Pétanque organisée par la CMCAS de la Rochelle se tiendra du 20 au 22 Septembre 2024 au Village Vacances Domaine de Montcalm – LES MATHES.

La CMCAS Ardennes Aube Marne a la possibilité d'envoyer deux Triplettes d'Ouvrants-Droit et/ou Ayants-Droit. A ce titre, une rencontre Ardennes Aube Marne est en Projet par la Commission Activités Régionales pour qualifier les Triplettes qui pourront se rendre à cette Rencontre Inter-CMCAS.

Le Président informe que la CMCAS de Tulle-Aurillac organise une « Concentration Nationale de Motos sur route » pour les Électriciens et Gaziers, avec hébergement à la Maison Familiale CCAS de PLEAUX du Vendredi 31 Mai au Dimanche 2 Juin 2024. Les informations relatives aux modalités d'inscriptions ont été communiquées aux Administrateurs.

10. Informations du Territoire

Au nom des Membres du CODIR de la Plaque Est, le Directeur Opérationnel présente tous ses vœux aux Administrateurs pour cette nouvelle année.

Le Directeur Opérationnel rappelle qu'Anthony FOISSY est missionné Directeur Interterritorial jusqu'au retour d'Aurore PEXOTO en Arrêt Maladie.

Le Directeur Opérationnel informe que le CDD de Monsieur Christian HOUDRY est prolongé jusqu'au 28 Février 2024 pour le Poste de TCP, sur l'Antenne de Ste Savine, en remplacement de Sonia OLIVEIRA (Toujours en Arrêt Maladie).

Le Directeur Opérationnel informe que Jean-François STOECKLEN est missionné à la Direction de l'Offre CCAS depuis le 1^{er} Janvier 2024.

Le Directeur Opérationnel informe que Malorie FONTAINE est missionnée sur le Poste de Responsable Conseil Promotion en remplacement de Jean-François STOECKLEN.

Le Directeur Opérationnel informe que Catherine ROMANUS est missionnée sur le Poste de Responsable Opérationnelle des Activités Sociales en remplacement de Malorie FONTAINE.

11. Suivi du Budget 2023

La Trésorière Générale présente le dernier Suivi de Budget 2023, arrêté au 22 Janvier 2024 et apporte des précisions aux Administrateurs.

La Trésorière Générale informe que le Suivi des cartes TOTAL a été communiqué à l'ensemble des Administrateurs.

Les Administrateurs, pour donner suite à la décision de la Commission Achat, valident l'achat des 2 canoës pour l'ASEGA Voile, pour un montant de 1 198 € TTC, pris dans les Réserves CMCAS.

Délibération N° 2024-11

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident une subvention de 5 000 € au Crédit Social des Fonctionnaires à injecter dans l'opération des Prêts Bonifiés, destinés aux Bénéficiaires de la CMCAS Ardennes Aube Marne.

Délibération N° 2024-12

(Pour à l'unanimité)

12. Point sur le Budget 2024

Le Conseil d'Administration adopte le Règlement de l'Aide aux Vacances via les Chèques-Vacances.

Délibération N° 2024-13

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident le Cahier des Charges Achat de Véhicules Utilitaires pour les SLVies Ardennes Sud et Aube Ouest de la CMCAS Ardennes Aube Marne.

Délibération N° 2024-14
(Pour à l'unanimité)

13. Commission ASS-SP : Validation des Aides Nationales et Locales

Le Conseil d'Administration valide les différents PV concernant l'attribution des Aides Nationales ou Locales.

Délibération N° 2024-15
(Pour à l'unanimité)

14. Point sur les Elections de SLVies

Le Conseil d'Administration décide d'invalider les listes du Bureau CFDT et Délégués CFDT pour les SLVies de la Marne et Aube-Est, lors du dépouillement du scrutin avec le Partenaire ALMA CONSULTANT qui aura lieu le 13 Février 2024 à Montreuil, pour donner suite à une demande de plusieurs Candidats qui ne souhaitent pas figurer sur les listes CFDT.
Cette délibération maintient les Elections de SLVies sur les Points de Proximité de la Marne (CGT et FO) et Aube-Est (CGT).

Délibération N° 2024-16
(Pour à la majorité)
CGT – CFE/CGC - FO : Pour / CFDT : Abstention

Les Administrateurs décident que tous bulletins rayés ou portant annotations seront considérés comme nuls, lors du dépouillement du 13 Février 2024.

Délibération N° 2024-17
(Pour à l'unanimité des votants)
(CFE/CGC n'a pas participé au vote)

Le Conseil d'Administration procède au mandatement des Administrateurs ci-dessous pour participer au dépouillement des Elections de SLVies 2024, chez le Partenaire ALMA CONSULTANT.

- Jérôme PIWOWAR pour la Délégation CGT
- Jean-Marie BACZYNSKI pour la Délégation CFDT
- Pierre BRAGA donne pouvoir à Jérôme PIWOWAR pour la communication du code de descellement des urnes chez le Partenaire ALMA CONSULTANT.

Délibération N° 2024-18
(Pour à l'unanimité des votants)
(CFE/CGC n'a pas participé au vote)

Les Administrateurs décident de mandater un Scrutateur par Organisation Syndicale ayant présentée des listes par SLVies, ainsi qu'un Organisateur pour suivre le Scrutin des Elections de SLVies 2024.

Scrutateurs SLVie Ardennes Sud :

- Baptiste BOURT pour la Délégation CGT
- Grégory MAKSYMIW pour la Délégation CFDT

Scrutateurs SLVie Ardennes Nord :

- Arnaud MONNET pour la Délégation CGT
- Laurence BAUDEMONT pour la Délégation CFDT

Scrutateurs SLVie Aube Ouest :

- Jérôme PIWOWAR pour la Délégation CGT
- Olivier PILAT pour la Délégation CFDT

Scrutateurs SLVie Aube Est :

- Sylvain MAEIRON pour la Délégation CGT
- Cédric CHAUTARD pour la Délégation CFDT

Scrutateurs SLVie Marne :

- Timmy VILLETTE pour la Délégation CGT
- Patricia SIKORSYNSKI pour la Délégation CFDT
- Pierre BRAGA pour la Délégation FO

Organisateur pour la CMCAS : Antoine PEREZ

Délibération N° 2024-19
(Pour à l'unanimité des votants)
(CFE/CGC n'a pas participé au vote)

15. Validation du Calendrier des Instances 2024

Le Conseil d'Administration valide le calendrier des Instances 2024 suivant :

| | |
|-------------------|----------------|
| 8 Mars 2024 | Bureau du CA |
| 16 Avril 2024 | CA |
| 26 Avril 2024 | Bureau du CA |
| 14 Mai 2024 | CA |
| 7 Juin 2024 | Bureau du CA |
| 21 Juin 2024 | AG de la CMCAS |
| 25 Juin 2024 | CA |
| 6 Septembre 2024 | Bureau du CA |
| 24 Septembre 2024 | CA |
| 25 Octobre 2024 | Bureau du CA |
| 26 Novembre 2024 | CA |

Délibération N° 2024-20
(Pour à l'unanimité)

16. Questions diverses

Le Président informe qu'un rendez-vous est fixé avec le Centre Ressource de Reims dans le cadre d'un Projet de renouvellement de Partenariat à l'occasion d'Octobre Rose 2024.
Un retour sur ce sujet sera présenté lors d'une prochaine instance.

Le Président informe qu'il sera absent du 17 Mars au 29 Mars 2024.

Le Président informe qu'il prendra l'astreinte Colonie des vacances Hiver 2024.

Pour faire suite à une information issue du Nationale, il semblerait que le contrat d'assurance souscrit pour les véhicules des Elus, Utilitaires compris, fasse l'objet de modification majeure de couverture en cas de sinistre de Bénéficiaires Inactifs.

La CMCAS va interpellier notre courtier, afin d'obtenir des informations fiables sur ce sujet.

A l'issu du Conseil d'Administration, un message sera envoyé à tous les Présidents de SLVies, ainsi qu'aux Professionnels de la CMCAS, (ayant la gestion des véhicules), pour leurs demander de suspendre, auprès des Bénéficiaires inactifs, la mise à disposition des véhicules de la CMCAS, y compris les utilitaires, jusqu'à ce que notre courtier en Assurances nous ait apporté les informations nécessaires concernant notre contrat.

Le Secrétaire Général



Antoine PEREZ